



Près de deux mille exemplaires de « Chez mon cousin » ont été vendus hier pour les Restos du cœur

Le vent de folie des Prout

Les Prout ont semé hier en ville un vent de folie à l'occasion de la sortie de leur quatrième album, *Chez mon cousin* (notre édition d'hier). Après le lancement en fin de matinée chez Borel, les joyeux drilles dunkerquois se sont prêtés avec bonne humeur et bon humour au jeu des dédicaces au Pôle Marine.

A la sortie du Virgin Megastore, une foule d'admirateurs les attendait et ont joyeusement patienté pour que les dix Prout marquent de leur griffe le précieux CD.

Lors de ce premier jour de vente, Pierre Thouvenot, producteur du disque, estimait que près de 2 000 exemplaires auraient



été écoulés. Ce premier jour de ventes était organisé en faveur des Restos du cœur, qui recevront l'intégralité des fruits de la vente d'hier.

Par la suite, les bénéfices de la vente de *Chez mon cousin* seront reversés à des œuvres caritatives et particulièrement aux Corsaires, association philanthropique et carnavalesque qui avait financé l'enregistrement des trois premiers albums des Prout (et autres Dunkichôles).

O. T.

« Chez mon cousin », des Prout (10 €). En vente aux cafés Borel et Le Contemporain, chez Virgin et Nuggets ainsi que chez mon cousin, boulevard de la République à Dunkerque.

Emballages en carton ondulé...

NORD CARTON
une filiale de Sical (groupe Rossmann)

Nos services :

- Une conception sur mesure
- Des emballages complexes à base de différents matériaux et des PLV
- Un service rapide et de proximité
- Une gamme de cartons standards

Vous êtes :

- Une PME, un commerçant, un artisan...
- Vous utilisez des emballages en carton ondulé

BP 195 - 62500 Saint-Martin-au-Laërt
Tél. : 03 21 95 23 76 - Fax : 03 21 39 39 83
E-mail : nordcarton@rossmann.com

Dunkerque ville



Bureaux :
1-3, place de la République
B.P. 4215 - 59378 Dunkerque Cedex 1
Tél. 03 28 59 10 00 - Fax : 03 28 59 08 42

Bloc-notes

Dimanche

A Dunkerque
- Assemblée générale du budo-kai Houriez, à 10 h, piscine Asselman.

- Assemblée générale du Canaria Club, à 10 h, à la Maison des associations, 77, rue de Soubise.

- Assemblée générale de la société des Sauveteurs du Nord - Pas-de-Calais, à 10 h, à la mairie.

- 88^e anniversaire de la bataille de Verdun : à 11 h 40, au beffroi.

A Bray-Dunes
- Réunion des pêcheurs de l'Estran, à 10 h, salle annexe de la mairie.

A Ghyvelde
- Assemblée générale du syndicat d'initiative, à 11 h, salle des fêtes.

A Loon-Plage
- Assemblée générale du club philatélique, à 10 h, au centre social.

A Nieurlet
- Assemblée générale de la CAP, à 12 h, à la cantine scolaire.

Lundi

A Dunkerque
- France-Israël : concert de Thelma Yellin, à 20 h 30, au théâtre.

A Rosendaël
- Académie du temps libre : musique, à 14 h 30, à la résidence du Val des Roses, 47, rue Marceau.

A Bray-Dunes
- Conseil municipal, à 19 h, à la mairie.

A Cappellebrouck
- Conseil municipal, à 18 h 30, à la mairie.

A Gravelines
- Loto, à 13 h 30, à Aoutus Vie Centre.

A Fort-Mardyck
- Conseil municipal, à 19 h, à la mairie.

A Saint-Pol-sur-Mer
- Carnaval des aînés, départ à 15 h, du centre Cocteau.

Haltes-gardiennes

Lundi, dans les maisons de quartier dunkerquoises :

Méridien : fermée.

Glacis : de 13 h 30 à 18 h.

Jeu de Mail : de 14 h à 18 h.

Tente Verte : de 7 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 45 à 18 h 30.

Basse Ville : de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 45 à 17 h 45.

Banc Vert : de 13 h 45 à 17 h 45.

Pasteur : fermée.

Pont Loby : de 9 h à 12 h.

Bons conseils

par Marc GROSCLAUDE

Le carnaval dans la peau

On reconnaît un carnavaloux à sa façon de se grimer. Mais pour faire la bande ou le bal sans risquer d'attraper des boutons, quelques conseils de maquillage s'imposent.

UN carnavaloux sans maquillage, c'est comme une soupe à l'oignon sans fromage ni croûtons. Ça n'a pas la même saveur. Mais avant de chanter « On se grime, on s'met de la peinture » et de se dire « On s'en fout plein la figure », il y a quelques précautions à prendre, sous peine de voir son masque se transformer, pendant ou après la bande, en cloques, rougeurs, points noirs et autres petits boutons disgracieux.

Le choix

En entrant chez Fourtydems, grande surface dunkerquoise du carnaval, difficile de s'y retrouver. Les tubes de couleurs, avec ou sans paillettes, les fonds de teints gras ou pas s'offrent au carnavaloux hésitant devant le produit sur lequel porter son dévoué. « Tous nos clients fidèles prennent ça depuis des années, et n'ont aucun problème », insiste Josette Deram, précisant que tous ses produits sont « hypoallergéniques ». Aux messieurs qui d'ordinaire négligent leur peau, « on vend le même maquillage qu'aux femmes, et ça ne leur pose pas de problème », note Jocelyne Boterman, d'Eco Shop. Du fard à joue au rouge à lèvres, même traitement. Chez Yves Rocher, on ne compte plus les hommes qui viennent chercher des conseils ou des femmes qui vont acheter le fond de teint de leur mari avant la bande.

Attention : tous les carnavaloux ne sont pas égaux devant la cosmétique de

fête. Il y a d'abord l'inégalité des sexes. « Les femmes sont plus sensibles que les hommes, c'est une réalité hormonale », constate le docteur Caroline Dupont, médecin dermatologue à Dunkerque. Elles sont plus sensibles, sur le pourtour de la bouche par exemple. Le fait que les hommes aient à se raser tous les jours (du moins en théorie) ne serait pas une cause d'irritation particulière quand on applique le maquillage. Mais il n'y a pas que cela.

La tolérance au « barbouillage » « dépend du style de peau », constate le D' Dupont. Il y a ceux qui ont une peau « normale », capable de tout supporter et qui, a priori, peuvent se maquiller sans souci. « Mais ils peuvent être victimes d'un eczéma allergique qui est imprévisible », prévient malgré tout la spécialiste. Et il y a ceux qui ont une peau « pathologique », atteinte d'acné ou de rosacée. La précaution à prendre, c'est de bien suivre son traitement dans les semaines précédentes. « Sinon il y a un risque d'aggravation », prévient le D' Dupont.

Prudence

Avant le maquillage, « les peaux sèches doivent être réhydratées : il ne faut pas les laver à l'eau mais avec un lait » ou avec un « savon sans savon » (les pharmaciens connaissent). Une fois propre, il est généralement conseillé de mettre une « crème de base », qui permettra d'appliquer par dessus le maquillage qui sera potentiellement moins agressif pour la peau.

« Il faut surtout mettre de bons produits », souvent les plus chers, mais qui généralement n'agressent pas l'épiderme. « Évitez aussi ceux qui sont parfumés et préférez par exemple ceux qui servent aux artistes », conseille la dermatologue. Le mieux, ce sont évidemment ceux qui sont à base d'eau mais avec la transpiration, voire la pluie, cela risque vite de faire clown triste. La sueur qui d'ailleurs peut augmenter les risques d'eczéma de contact. Attention également aux bombes pour cheveux qui en coulant peuvent provoquer des irritations sur les joues.

Après la bande, après le bal, vient le temps du démaquillage. Tout n'est dans le produit mais aussi dans le coton, conjugué à une crème ou un gel démaquillant, qui doit enlever le produit sans irriter la peau. Le passage à l'eau n'est à ce stade pas superflu : il vaut mieux enlever par ce moyen l'excès de maquillage « au lieu de frotter pendant trois quarts d'heure ». Après, selon le type de peau, le produit démaquillant permet de figurer le nettoyage. Avant d'appliquer une crème hydratante, pour préparer sa peau au bal ou à la bande suivante.



Un carnavaloux n'est rien sans un maquillage parfait...



... il ne faut pas dans ce cas choisir ses produits à la légère.

La r'humeur

Le dernier « Indébandant saint-polois »



« Oui à la fusion » : tel est le cri de cœur poussé par le dernier « Indébandant saint-polois » qui sera distribué cet après-midi lors de la bande de Saint-Pol-sur-Mer pour la somme modique de 0 €.

Le reporter Piche Ploi a mené une enquête exclusive sur les « réelles » motivations du rapprochement annoncé entre Dunkerque et sa voisine saint-poloise. Des raisons qui sont loin d'être celles auxquelles on pourrait s'attendre...

La confiance règne

Il faut toujours prendre des précautions, et toujours avoir à l'esprit que l'habit ne fait pas le moine. Un commerçant de Bergues en a fait il y a un an l'amère expérience (lire par ailleurs en rubrique justice) en se faisant voler un quad.

Le commerçant n'avait pas demandé de garantie à la personne à laquelle il faisait essayer l'engin. Grand étonnement de la présidente du tribunal, devant l'avocat de la victime. Celui-ci, s'avançant vers elle et saisissant son *Dalloz* déclare : « Moi aussi, je pourrais vous prendre votre code pénal », considérant qu'il n'aurait pas eu de garantie à donner. « Mais moi, je vous connais », rétorque la présidente. Qu'elle se méfie malgré tout des

hommes en robe. En cette période de carnaval, nombre de messieurs usent et abusent de l'intrigue...

Lapsus révélateur ?

Vendredi soir, lors du conseil communal de Dunkerque centre (*lire ci-dessous*), une habitante du quartier, Brigitte Franzen, a défendu avec force l'appellation de « quartier de Soubise ».

Utiliser le terme « vieux » ? « Ce serait ironique par rapport à tout ce qu'il y a à faire dans ce quartier », a-t-elle notamment déclaré, faisant allusion à la nécessaire réhabilitation de bon nombre des façades. Et d'ajouter : « Certes, j'apprécie beaucoup me promener par exemple dans le Vieux Dunker... euh pardon, le Vieux Lille... » Un lapsus révélateur ?

Quartier

Vendredi soir, le conseil communal de Dunkerque-centre a opté pour cette appellation

Le Vieux Dunkerque est – presque – né

Vieux Dunkerque ? Quartier de Soubise ? « Et pourquoi pas Le Vieux Soubise ? », a lancé, ironique, un conseiller communal de Dunkerque-centre (1).

Après dix mois de réflexion, et un long travail de concertation avec les habitants mené par un cabinet de consultants et de formateurs spécialisés dans l'élaboration et la conduite de démarches collectives, les deux appellations ont obtenu la majorité des suffrages. Laquelle choisir ? Une partie de la réponse (la décision définitive appartient au conseil municipal, qui tranchera très prochainement) a été apportée vendredi par le conseil communal de Dunkerque-centre, qui a opté pour Vieux Dunkerque.

Réunis autour de Michel Delebarre, les défenseurs du Vieux-Dunkerque et de Soubise ont, plaquettes à l'appui, tenté de convaincre les conseillers communaux (chaque binôme disposait pour cela de quatre minutes piles). Le Vieux Dunkerque ? « C'est un nom qui fédère et autour duquel tous les habitants du quartier peuvent se retrouver », ont soutenu Véronique Missue et Michel Gilmet. Autres arguments avancés par les deux Dunkerquois : « C'est le choix d'un lien fort avec l'histoire, l'occasion de retrouver l'héritage du quartier sud qui fut jadis le centre commercial de la ville. » Et de conclure : « Choisir le nom d'une rue, ce serait réducteur. »

Autre son de cloche du côté des partisans de l'appellation « Quartier de Soubise ». Pour Brigitte Franzen et Abdou Bourougaa, « si le quartier veut avoir une réalité géographique, il lui faut un nom connu, qui le localise tout de suite, et c'est le cas avec Soubise. L'appellation de "quartier de Soubise", d'ailleurs, est aujourd'hui passée dans le langage courant. » Soubise ? « C'est un nom élégant, qui sonne juste et qui est mobilisateur pour les jeunes. Il fait aussi référence au passé d'avant-guerre », ont ajouté, entre autres, les deux Dunkerquois. Et de conclure : « Pour un quartier qui renferme de belles portes-co-

chères et de belles façades, choisir Soubise serait bien pour une ville qui est en manque de souvenirs d'avant-guerre. »

Vieux Dunkerque ? Soubise ? « Votre avis est un avis consultatif qui éclairera le conseil municipal, mais ce dernier sera spontanément enclin à suivre la décision qui sera prise ce soir », a pour sa part indiqué Michel Delebarre.

En clair ? Sauf « coup de théâtre », les Dunkerquois devront bientôt s'habituer à intégrer le « Vieux Dunkerque » dans leur vocabulaire.

O. D.

(1) Le quartier de Dunkerque-centre comprend notamment les rues du Sud, de Soubise, Thiers, Albert-1^{er}, Alfred-Dumont et Caumartin.



La rue du Sud fera-t-elle bientôt partie du Vieux-Dunkerque ? Tel est le choix du conseil communal, mais la décision finale appartient à Michel Delebarre et son conseil municipal.

